

Sentier de l'arbre échelle

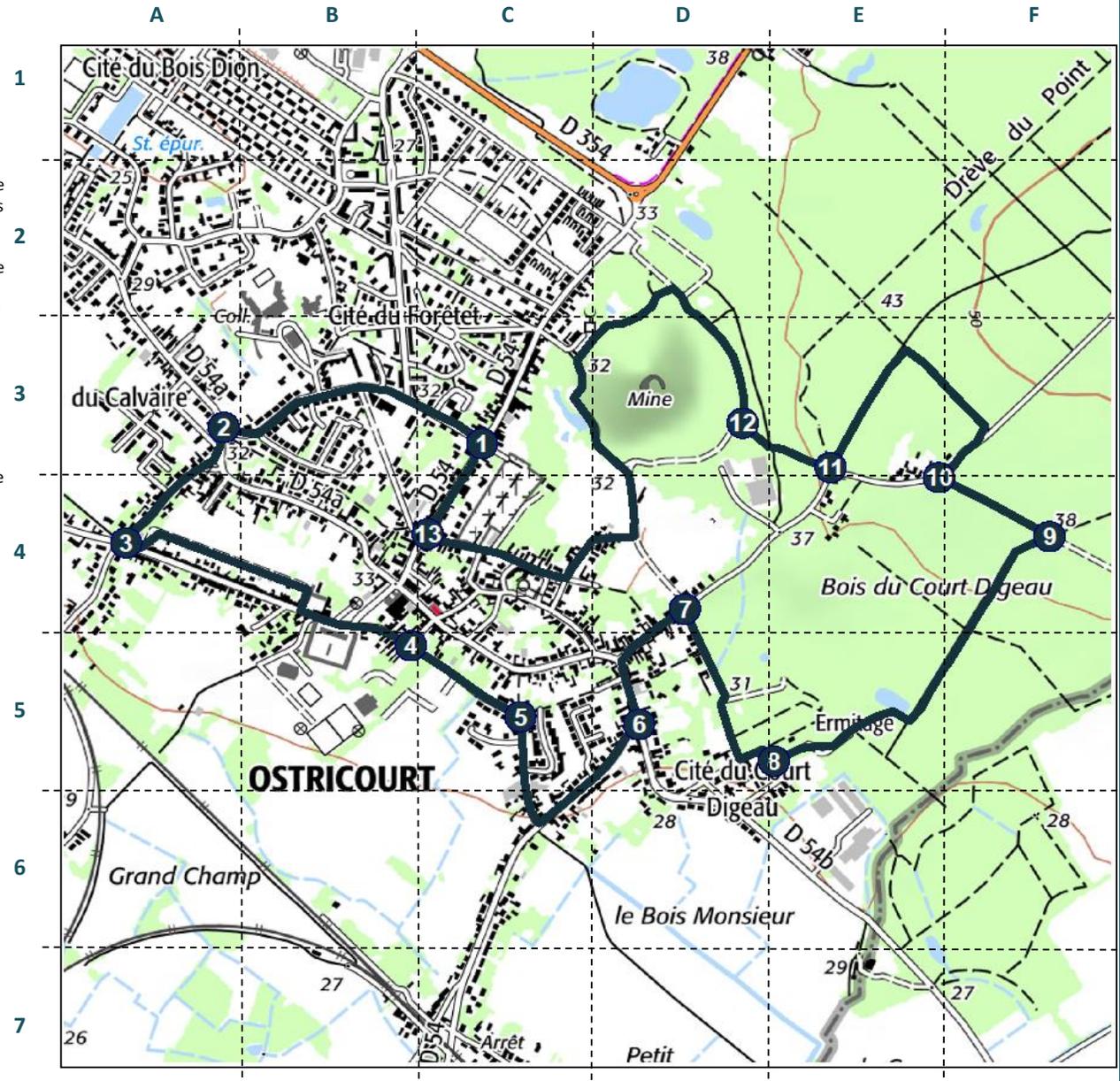
(6 Km 700 - 2 h 00)

Départ : Maison de l'enfance OSTRICOURT

1. Départ de la maison de l'enfance et de la famille d'Ostricourt. Partez sur votre gauche et passez le foyer (Charles Karel) des personnes âgées.
2. Au stop prenez à gauche, puis traversez pour rejoindre à droite la rue Molière.
3. Au stop suivant, vous aurez à tourner deux fois à gauche, d'abord rue Léon Blum puis sur le chemin de terre. Longez l'école maternelle Pierre et Marie Curie, retrouvez la rue Léon Blum, doublez l'école Roger Salengro et traversez la place A. Thomas.
4. Empruntez sur 30 mètres les pavés de la rue Victor Hugo et poursuivez par le sentier herbeux - vue sur le chevalement de Dourges.
5. Poursuivez à droite. Quittez la rue Herriot pour aller à gauche (la gare SNCF se trouve à droite à 500m).
6. Au stop, dirigez vous à gauche vers le bois de l'Offlarde – propriété d'EDEN 62- pour prendre ensuite, 70 m plus loin, à droite la rue Jules Guesde.
7. Continuez à droite par le sentier du Court Digeau – le bois du Court Digeau est propriété du Département du Nord - doublez le blockhaus, suivre le sentier principal jusqu'à la cité minière du Court Digeau et prendre à gauche.
8. Pénétrez dans le bois par un chemin herbeux. Suivez scrupuleusement le balisage. Franchissez la barrière puis la mare et une fois arrivés à la drève rectiligne prenez à gauche.
9. Empruntez à gauche l'allée cailloutée. A droite, un aller retour, d'environ 800 m, permet d'accéder au terril aménagé de Leforest.
10. Franchissez une nouvelle barrière, virez à droite et à gauche face au muret (parcelle n° 109). Vous voici dans la forêt domaniale de Phalempin, propriété de l'Office National des Forêts. A la croisée des 4 chemins continuez à gauche et juste avant

de sortir du bois, vous pourrez admirer l'arbre échelle.

11. Au croisement avec la rue de la Libération, prenez à droite. Quelques mètres plus loin vous pourrez apercevoir à vos pieds, l'entrée de l'un des deux puits de mine (puits n° 7 bis en activité de 1921 à 1968).
12. A droite, contournez presque entièrement le terril. Passez à proximité de la mosquée. Atteignez la clairière de la promenade Henri Jankowiak et là prenez 3 fois à droite. Vous cheminez derrière l'église, poursuivez en face par le sentier. Passez devant le cimetière.
13. Quittez la ruelle par la droite, rejoignez la rue principale et à gauche, en suivant les indications, retrouvez la maison de l'enfance et de la famille.



Sentier de l'arbre échelle

(6 Km 700 - 2 h 00)

Départ : Maison de l'enfance OSTRICOURT

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Cet itinéraire empruntant petites routes et chemins forestiers permet la découverte parfois inconnue du patrimoine minier (cité, entrée de puits...). Des vestiges des deux guerres mondiales (arbre échelle, blockaus..) témoignent aussi du passé moins pacifique de la commune. En période de pluie les passages en forêt peuvent nécessiter le port de chaussures adaptées.

Balisage jaune